



Séminaire 6

PPE : du projet de l'enfant au projet pour l'enfant

Contexte

Le projet pour l'enfant initié par la loi de 5 mars 2007, rappelé par la loi du 14 mars 2016 et défini par un décret de la même année est désormais un outil incontournable de la mise en œuvre du parcours de l'enfant en protection de l'enfance.

La finalité de cette formation est de mieux en saisir le sens et les modalités d'utilisation.

Objectifs

- Mieux situer le rôle du PPE, notamment au regard es attendus réglementaires.
- Border les éléments méthodologiques pour une conduite de projet adaptée.

Formation

- La finalité du projet pour l'enfant (PPE), la variabilité des contenus et des formalisations.
- Présentation d'outils opérationnels qui facilitent la prise en compte des besoins de l'enfant et l'association des familles.
- Les enjeux en termes de coordination, de coopération et de secret professionnel.

Intervenant(e)s

Nicolas Baron, directeur de la Prévention et de la protection de l'enfant et de la famille au Département d'Indre-et-Loire

Un chargé de mission/de projet PPE en département

Les formateurs habituels pressentis sont susceptibles d'être remplacés en cas d'indisponibilité par des formateurs présentant les mêmes compétences métiers et pédagogiques.

Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel :

USIC, 18 rue de Varennes, Paris 7^{ème}.

Selon les conditions sanitaires (en cas de reprise épidémique) la formation est susceptible de se dérouler en visioconférence via Zoom.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires.

L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances
- Un relevé collectif de bonnes pratiques
- Une synthèse collective

Les pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

Public

Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance.

Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)

9/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel. Vision des enjeux et meilleure maîtrise de l'environnement.

Durée

2 jours (14 heures)

Tarif :

420,00 euros

Contacts

Secrétariat de l'Ecole de la protection de l'enfance

01 53 10 24 10

inscription@ecoleprotectionenfance.com